

# le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°665 vendredi 29 octobre 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou



Nadia Fettah Alaoui.

La CNSS et la CMAM tombent contre toute attente dans l'escarcelle de l'Economie et des Finances

## Aït Taleb dans la seringue

P6

## Le passe vaccinal ne passe pas Une mesure qui se passe de tout commentaire...



Khalid Aït Taleb.

P8

Confus DE CANARD

## L'Europe, la Pologne et nous...

P3



## Quand la forêt de Bouskoura respire un air d'abandon...

P9

Suspensions brutales des liaisons aériennes et annulation des événements

## Le tourisme national en phase Terminal...

P6

Dématérialisation des services administratifs

## Le rappel à l'ordre de M. Laftit

P7



Ça bouge dans les centres d'appel

## La belle initiative de Bell Canada

P9

L'entretien -à peine- fictif de la semaine  
Dr Saadeddine Al Othmani



Bienvenue chez les fous

P11



Déconfiné de Canard  
Côté BASSE-COUR

Changement climatique  
Akhannouch plaide pour la coopération régionale

Les USA reconnaissent les vaccins chinois

Grand-messe du cannabis à Tanger

Jamais avec mon pass...

P5

LA CNAM ET LA CNSS PASSENT SOUS LA TUTELLE DU DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
LÂCHE, TOI TU N'ES QUE LE MINISTRE DES VACCINS HASARDEUX ET DES IMPASSES SANITAIRES...



Bondali





# UNE RENTRÉE HYPER CONNECTÉE

Offre de déstockage valable jusqu'au 30 novembre - www.iam.ms



Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles. 10 Go valables un mois.

Pour une rentrée réussie, profitez du pack internet **4G+** de Maroc Telecom et offrez-vous une **tablette Android 10"** en plus de **10 Go** d'internet. Disponible dès à présent dans votre agence commerciale et sur la boutique en ligne de Maroc Telecom :



à **1490<sup>DH</sup>**

**TABLETTE**  
**+ 10 Go**  
**D'INTERNET**





# Confus de Canard



# L'Europe, la Pologne et nous...



Abdellah Chankou



Le navire européen tangué et il y a de quoi. A peine s'est-il remis de la déferlante du Brexit qu'une autre vague le secoue non sans violence. Il s'agit du bras de fer politique entre l'Union européenne et la Pologne au sujet de la primauté du droit de l'UE sur les propres lois

des pays membres. Varsovie a eu le courage de contester cette prééminence via son tribunal constitutionnel qui n'a pas, contrairement à ce qui a été écrit par une bonne partie des médias européens, décrété l'incompatibilité de certaines dispositions avec la Constitution polonaise. En vérité, les sages polonais ont dans leur décision du jeudi 7 octobre remis en cause les derniers arrêtés de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui, s'appuyant sur des dispositions très générales des traités, tendent à interférer avec le système judiciaire polonais et par conséquent à en restreindre les compétences.

Bruxelles considère l'initiative de Varsovie comme une attaque inédite contre les valeurs qui fondent l'UE tout en accusant le parti conservateur nationaliste au pouvoir, Droit et justice (PiS), de menacer la démocratie et l'État de droit dans ce pays. Le gouvernement polonais « joue avec le feu » et pourrait provoquer « une rupture » avec l'UE, a renchéri le ministre des affaires étrangères luxembourgeois, Jean Asselborn, alors que l'Allemagne a, pour sa part, appelé la Pologne à appliquer «pleinement» les règles communes.

Justement, ces dernières, vécues comme un rouleau compresseur qui réduit leur souveraineté nationale, passent de plus en plus mal auprès de nombre d'États membres

***Il est quand même paradoxal de constater que la Pologne est de tous les membres de l'UE le seul État franc du collier qui s'est affranchi sur le dossier du Sahara marocain de la belle duplicité européenne en la matière...***

où les langues se sont déliées. A commencer par la France dont plusieurs candidats à la présidentielle comme Valérie Pécresse contestent la primauté du droit de l'UE sur les « identités constitutionnelles ». De son côté, l'ancien négociateur européen Michel Barnier qui a mené les négociations sur le Brexit, également candidat à la course à l'Élysée, est allé jusqu'à plaider, à la stupéfaction de ses anciens collègues à Bruxelles, pour une « souveraineté juridique » des 27.

Loin d'être un phénomène politique à la mode, « le national souverainisme », vu du Maroc, a les allures d'une lame de fond qui pousse vers l'émergence d'une nouvelle Europe moins bureaucratique et plus fédératrice qu'elle ne l'est aujourd'hui. Au lieu de se recroqueviller sur leurs certitudes, au risque d'accentuer la tentation de l'Europe de chacun pour soi, en menaçant Varsovie de représailles financières pour la faire rentrer dans le rang, les dirigeants

européens sont appelés à écouter les voix dissonantes qui montent, et bien regarder la réalité en face. Sans vanité ni excès de confiance. A savoir que la primauté du droit de l'UE, qui après tout n'est pas la Bible, aggravée par une commission européenne bureaucratique, voire autocratique, crée des malaises sérieux au sein des 27 et même au-delà. Arrivée dans le sillage du Brexit qui a amputé l'UE d'un membre de taille pour des raisons encore plus compréhensibles, la sédition polonaise, qui pourrait déboucher sur un Polexit si la crise n'est pas désamorcée, est un signal d'alarme sur la nécessité d'une refonte salutaire des fondements de l'Union européenne. Celle-ci, telle qu'elle dysfonctionne aux yeux de nombre de responsables européens, menace la pérennité du projet commun du club des 27.

N'est-ce pas au nom de cette même supériorité du droit de l'UE que les institutions judiciaires de cette dernière se sont permises, via différents arrêtés, de contester la souveraineté du Maroc sur son Sahara en annulant les accords, halieutique et agricole, signés avec Bruxelles ? Ces coups de semonce qui mettent gravement Bruxelles en porte-à-faux avec son partenariat privilégié avec Rabat ne font que réjouir momentanément le Polisario connu pourtant de tous pour être une entité chimérique ainsi que son géniteur et sponsor algérien qui s'empresse de saluer une « victoire du peuple sahraoui ». Du côté du Maroc, de ses dirigeants et de ses forces vives, les décisions de la justice européenne créent en revanche une incompréhension totale du fait de l'ambivalence de l'UE envers son grand partenaire du sud.

Cette ambivalence qui a quelque chose de chronique pousse le Royaume à accélérer la diversification de ses partenariats à l'international et à se tourner vers des pays qui respectent son intégrité territoriale.

C'est quoi donc cette UE dont le système judiciaire braque ses membres au lieu de les conforter dans leurs choix communautaires, et qui foule du pied les accords commerciaux signés par ses instances politiques avec des parties tierces ? Il est quand même paradoxal de constater que la Pologne est de tous les membres de l'UE le seul État franc du collier qui s'est affranchi sur le dossier du Sahara marocain de la belle duplicité européenne en la matière... Grâce à l'entregent de l'ambassadeur du Maroc à Varsovie Abderrahim Atmoun, une mission économique polonaise a débarqué en septembre dernier à Laâyoune et Dakhla pour y prospecter des opportunités d'affaires. Des investissements considérables ont déjà été annoncés dans divers secteurs.

C'est le comble ! Une telle initiative, prise dans le sillage de la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur ses territoires du sud, devait en principe émaner des pays européens historiquement et géographiquement proches, officiellement amis du Maroc, la France et l'Espagne précisement, où ils possèdent des intérêts économiques colossaux. Et non pas de cet ex-pays du bloc soviétique avec lequel le Maroc entretient des relations dépourvues de la même charge historique et émotionnelle... Le petit Poucet de la zone Euro est en train de damer le pion aux « grands amis » européens du Maroc en leur donnant au passage une leçon de cohérence, de géopolitique et de realpolitik. Quelle époque ! ●





Déconfiné  
de Canard

# Côté BASSE-COUR



## Le Parti du bon sens (85)

# Jamais deux sans trois !



Par Nouredine  
Tallal

**C**ette fois, Lhaj Miloud dit non... Non, no, nein, niet... Trop, c'est trop ! Au début, il avait cru à une blague de mauvais goût... Voilà donc qu'il est question de vacciner les seniors pour la troisième fois ! Pauvres vieux, toujours en première ligne... Ou alors, on tient tellement à eux qu'on ne veut leur faire prendre

aucun risque ! Encore que Lhaj Miloud, toujours bon pied bon œil et la soixantaine fringante, ne se considère pas encore comme un senior... Mais, en lui envoyant un message lui conseillant de se présenter à un centre de vaccination pour la troisième fois, le 1717 en a décidé autrement !

En citoyen exemplaire, Lhaj Miloud avait accepté de se faire injecter une première dose d'un vaccin considéré alors comme douteux dont il ne peut vous affirmer s'il était d'origine chinoise ou indienne... En dépit de ses origines incertaines et des débats interminables de l'époque quant à l'efficacité toute relative de ces vaccins, Lhaj Miloud n'avait pas résisté à l'appel de la patrie... Et s'était précipité vers le centre de vaccination que lui avait indiqué le 1717, lequel disposait donc de son numéro de téléphone personnel, que Lhaj réservait pourtant uniquement à la famille et aux amis... Décidément, on ne peut rien cacher aux autorités !

Conscient de son statut de cobaye et déterminé, malgré tout, à jouer les pionniers pour qu'un jour le monde sache que Lhaj Miloud est un brave type, prêt à tous les sacrifices pour la gloire de son pays et pour les progrès de la science... Et ce en dépit des multiples mises en garde du professeur Raoult qui n'avait cessé de dénoncer la grande fumisterie du coronavirus... Le Professeur Raoult, cet éminent scientifique bardé de diplômes et qui s'est vu décerné, au cours de sa carrière, de multiples distinctions... Un homme dont le CV force le respect et l'admiration mais que les médias ont fini par descendre en flammes... Particulièrement ceux de l'Hexagone ! Comme quoi, nul n'est prophète en son pays ! A longueur d'émissions, l'homme s'est vu attaqué et ridiculisé par des experts polyvalents qui, entre deux émissions consacrées au péril islamique, se découvraient des vocations cachées de virologues patentés ! Des scientifiques du dimanche qui se gaussaient du protocole du Professeur Raoult, ravalé au statut d'elixir moyenâgeux et qui roulaient pour... Pour le compte de qui, déjà ? Lhaj Miloud ne saurait vous le dire mais certains pointeront du doigt une industrie pharmaceutique toute puissante ! Des complotistes, certainement... Il faut dire cependant, qu'en février, la pandémie avait atteint son apogée, démentant ainsi les affirmations rassurantes du scientifique rebelle et achevant de semer la confusion un peu partout... Les hôpitaux,

chez nous comme ailleurs, étaient débordés et le risque de mourir, faute de vaccination, était encore plus grand que celui de succomber à une injection de vaccin, fut-il à un stade expérimental... Courageux mais toujours lucide, et en homme sage qui sait arbitrer, Lhaj Miloud s'était donc exécuté... Et deux fois plutôt qu'une, puisqu'un mois plus tard, jour pour jour, il avait remis ça... Il doit reconnaître, d'ailleurs, que cette opération s'était déroulée de manière très professionnelle, avec une organisation digne d'un pays développé et le sourire de l'infirmière en prime...

Ne serait-ce que pour ces raisons, Lhaj Miloud aurait pu, de bon cœur, répondre positivement au 1717 qui l'a relancé amicalement, il y a deux semaines, en lui notifiant qu'une troisième dose était prévue, et qu'il pouvait, cette fois-ci, contrairement aux deux précédentes, se présenter dans n'importe quel centre... On progresse donc, au ministère de la Santé... Et dire que pour le moindre papier administratif, il faut obligatoirement vous présenter à la moqata3a de votre lieu de résidence ! Alors, jamais deux sans trois ? Lhaj Miloud est, on ne peut vous le cacher, largement dubitatif... Un, par ce qu'on lui avait affirmé, au départ, que deux injections étaient suffisantes et qu'il y avait même des vaccins à dose unique. Deux, parce que les grands experts, encore une fois, ne sont pas d'accord entre eux, certains estimant que la troisième dose devait obligatoirement être identique aux deux précédentes alors que d'autres affirment qu'au contraire, le fait de varier les vaccins est susceptible de renforcer l'immunité... Tout le monde suit ? Bref, cette cacophonie, liée au fait que la troisième injection revêt un caractère facultatif, a poussé Lhaj Miloud à adopter une position de prudence... Parce qu'on est bien d'accord, s'il y a péril en la demeure, la troisième dose serait déclarée obligatoire et point barre...

Dernier point, Lhaj Miloud, qui suit la courbe des contaminations et des décès, aussi attentivement que celle de l'inflation et du chômage, a pris acte, comme nous tous, que le coronavirus vit ses derniers jours... De 9.000 nouveaux cas, recensés quotidiennement en juillet 2021, on est descendu à moins de 500 à mi-octobre... La bête semble donc définitivement à genoux et, d'ici à ce qu'on lui porte le coup de grâce, il n'y a qu'un pas... D'ailleurs, la vie a quasiment repris son cours normal, le tourisme renaît de ses cendres et l'économie est promise à une belle reprise...

Alors, puisque le cauchemar semble fini, pourquoi une troisième dose, à l'efficacité incertaine ? Lhaj Miloud n'entend donc pas donner suite, dans l'immédiat, à l'invitation du 1717... Même s'il vient de se faire relancer hier, tout aussi poliment et dans les mêmes termes... Il attendra donc un troisième message pour se décider à se faire inoculer sa troisième dose... Mais à une condition, qu'on lui promette qu'il n'y en aura pas de quatrième ! ●

## Résultats à fin septembre 2021 de Maroc Telecom

# 73 millions de clients et un bon comportement à l'international...

**L**es résultats de Maroc Telecom à fin septembre 2021 sont globalement conformes aux prévisions, même si certains indicateurs montrent une légère baisse compensée toutefois par le bon comportement du leader national des télécoms à l'international.

Le résultat net ajusté part du groupe a reculé de 5% (-4,8% à taux de change constant), à 4,3 milliards de DH. Mais le parc client, tiré par la hausse du parc des filiales (+4,2%), a culminé à près de 73 millions de clients, soit une progression de 3,3% à fin septembre dernier par rapport à la même période de 2020.

Ce qui montre la force d'attractivité qui séduit de plus en plus d'utilisateurs en quête de qualité de service en termes de connexion Internet et mobile et d'offres innovantes à la fois sur le plan technologique que du contenu. Un opérateur télécom qui arrive à élargir à chaque fois sa base d'abonnés est un critère de performance indiscutable.

Côté Chiffre d'affaires, le groupe a réalisé un CA consolidé de 26 786 millions de dirhams, en



Abdeslam Ahizoune,  
président de Maroc  
Telecom.

baisse de 2,6% (-2,1% à change constant). La bonne dynamique des activités à l'International et de la Data Fixe au Maroc compense partiellement le recul du chiffre d'affaires des services Mobile au Maroc. Sur le seul troisième trimestre 2021, le chiffre d'affaires consolidé affiche une quasi stabilité (-0,5% à change constant), tiré par la croissance réalisée par les filiales sur le trimestre (+2,0% à change constant).

S'agissant du Résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du groupe atteint 13 829 millions de dirhams à la même échéance, en baisse de 3,7% (-3,3% à change constant) pénalisé par la baisse de l'EBITDA ajusté des activités au Maroc. La marge d'EBITDA ajustée reste, elle, à un niveau élevé de 51,6%. Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté s'établit à 8 504 millions de dirhams, en baisse de 2,4% (-2,0% à change constant). La marge d'exploitation se stabilise et ressort à 31,7% du chiffre d'affaires. ●







# Côté BASSE-COUR



## Les USA reconnaissent les vaccins chinois

Après plus de dix-huit mois de fermeture des frontières, les États-Unis procéderont à leur réouverture à compter du 8 novembre prochain aux millions de voyageurs qui ne pouvaient plus les franchir à cause de la pandémie, mais à condition qu'ils soient vaccinés. Les vaccins acceptés par les autorités US sont ceux admis par son autorité de régulation, la FDA, ainsi que ceux homologués par l'Organisation mondiale de la santé dont fait partie les Chinois Sinopharm et Sinovac, toujours refusés par la France... Pour les voyageurs arrivant par les airs, les États-Unis demanderont à partir de cette date, en plus d'une preuve de vaccination et d'un test dans les trois jours avant le départ, la mise en place par les compagnies aériennes d'un système de suivi des contacts. Face à la pandémie et la flambée des cas de contamination, les États-Unis avaient fermé leurs frontières à partir de mars 2020, pour des millions de voyageurs en provenance notamment de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de Chine, puis plus tard d'Inde et du Brésil. Mais aussi pour les visiteurs venus, par voie terrestre, du Canada et du Mexique. ●

AU NOM DE L'URGENCE SANITAIRE, TOUT EST PERMIS...

JE CRAINS QU'ON NOUS BALANCE  
DEMAIN SUR LA FIGURE UN COMMUNIQUÉ  
NOUS OBLIGEANT À SORTIR DANS  
LA RUE EN SLIP...



## Grand-messe du cannabis à Tanger

Le cannabis tient sa première conférence internationale et elle s'est déroulée à Tanger du 22 au 24 octobre. Organisée par l'Association marocaine consultative d'utilisation du cannabis (AMCUC) dans le sillage de la légalisation du cannabis à usage thérapeutique, cette rencontre, animée par un groupe de scientifiques et de chercheurs issus de divers horizons, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Maroc en vue de développer les différents aspects scientifiques et socioéconomiques, à même d'apporter des valeurs ajoutées à cette filière prometteuse. Mais il ne faut pas oublier de mettre l'ambiance... ●

## Jamais avec mon pass...



Nabila Mounib.

nouveau sésame sans lequel vous risquez de perdre tous vos droits. Certaines succursales bancaires ont poussé le zèle jusqu'à interdire à leurs clients non munis de passe sanitaire d'accéder à l'intérieur de l'agence pour retirer leur argent. Cette affaire de passe, dénoncé sur tous les tons par la société civile, l'OMDH et les avocats, a provoqué plusieurs scènes de tension immortalisées par diverses vidéos qui ont fait le tour des réseaux sociaux. On a vu même des policiers entrer en conflit en pleine rue avec une jeune femme qui a refusé de leur montrer son passe sanitaire et sa carte d'identité. Covidosceptique notoire et anti-vax assumée, adepte des théories du complot qu'elle défend bec et ongles, la députée Nabila Mounib s'est vue interdire l'accès au Parlement malgré le fait qu'elle a produit un test-PCR négatif. En France, ce dernier remplace le passe sanitaire mais pas au Maroc où Aït Taleb et ses conseillers de l'ombre ont fait une fixation sur le passe sanitaire. Désormais, ce dernier, en vertu d'un simple communiqué qui restera dans les annales, est exigible partout (même aux urgences) sauf pour accéder au cimetière et à la prison. A part ça, tout se passe bien ! ●

Attijariwafa bank est l'une des rares banques de la place à avoir appliqué avec fermeté et abnégation la mesure gouvernementale d'imposer le passe sanitaire dans les administrations, les entreprises et les commerces. Faut de ce laissez-passer controversé, les employés non vaccinés de cette banque étaient interdits de rejoindre leur poste, risquant pour les récalcitrants de perdre leur travail. Ce qui les a poussés à aller se faire piquer pour obtenir le

## Changement climatique Akhannouch plaide pour la coopération régionale

Le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a appelé, lundi 25 octobre depuis Riyad, au renforcement de la coopération régionale pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences. Intervenant au Sommet de l'Initiative Verte du Moyen-Orient (MGI), M. Akhannouch a souligné la nécessité d'adopter une approche plus coordonnée, efficace et intégrée entre les différentes composantes de la communauté internationale pour unifier les visions et surmonter les obstacles à l'accès au financement climatique, et d'augmenter le niveau d'interaction et d'intégration entre le financement multipartite et le financement national relatifs au climat. Conformément aux hautes orientations royales, le Maroc a adopté une politique intégrée fondée sur une approche responsable, inclusive et participative en matière climatique, en harmonie avec les enjeux et objectifs de la Stratégie nationale de Développement du-



Aziz Akhannouch, chef du gouvernement.

nable. Objectif : la transition vers une économie verte qui mobilise les efforts internationaux dans ce domaine et fait l'objet de rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les Objectifs de développement durable (ODD). Par ailleurs, M. Akhannouch a salué l'Initiative Verte du Moyen-Orient, qui reflète la vision du Royaume d'Arabie Saoudite pour faire face aux défis liés à l'environnement et au changement climatique, ainsi que sa volonté de développer une feuille de route ambitieuse qui permet de renforcer les efforts de protection de la nature dans la région. ●

DANS LA PRÉCIPITATION LE MAROC IMPOSE LE PASS  
VACCINAL, SUSPEND LES VOLS VERS TROIS PAYS  
EUROPÉENS ET ANNULE LE CONGRÈS DE L'OMT  
PRÉVU À MARRAKECH...

CE SONT LES NOUVELLES  
CAPACITÉS DU MAROC :  
IMPOSER, SUSPENDRE  
ET ANNULER...







# Le Maigret DU CANARD



Suspensions brutales des liaisons aériennes et annulation des événements

## Le tourisme national en phase Terminal...



Fatim-Zahra Ammor, ministre Tourisme. Un portefeuille contaminé par des décisions anti-touristiques...

**D**ans la longue liste des décisions gouvernementales hâtives, brutales et irréfléchies, il y a, en plus du passe sanitaire et ses conséquences calamiteuses, la suspension, à partir du mardi 20 octobre, des liaisons aériennes depuis et vers trois grands pays européens, (Allemagne, Royaume-uni et les Pays-Bas) qui se trouvent être de principaux marchés émetteurs du tourisme. Cette décision, devenue effective le même jour que son annonce (!), prise « en raison de l'évolution de la pandémie » dans ces trois pays, a plongé les professionnels du secteur dans une grande consternation matinée de colère. « On voudrait tuer définitivement toute reprise du secteur qui commence à peine à relever la tête qu'on ne s'y prendrait pas autrement », lance exaspéré un hôtelier de Marrakech qui fait part de son incompréhension largement partagée par ses collègues. En effet, il existe une alternative à la suspension brutale des vols, en l'occurrence la présentation par les passagers concernés du passe sanitaire ou un test PCR négatif. Pourquoi les autorités marocaines n'ont-elles pas privilégié ces outils pourtant largement utilisés par de nombreux pays? Le mystère n'est pas aussi épais que ça. Derrière ces coups de massue récurrents (pass vaccinal et suspension des liaisons aériennes) se trouve un seul homme : Khalid Ait Taleb. Encore lui. Devant les députés mardi 26 octobre, il a non seulement assumé ces décisions brutales et préjudiciables pour la reprise touristique mais il a persité et signé en affirmant ne pas hésiter à ordonner de nouveau la fermeture de l'espace national avec les pays jugés sanitairesment problématiques! L'ONMT peut organiser les actions de promotion qui lui plaisent, tenir les salons qu'il veut à l'étranger comme celui récent de Londres pour faire revenir les touristes au Maroc, le ministre-anesthésiste du gouvernement n'en a cure... C'est lui qui a le droit de vie ou de mort sur l'économie nationale. Incroyable mais vrai! Du coup, les voyageurs marocains qui ont programmé leur retour au bercail le jour même ou le lendemain de l'annonce de cette magnifique décision se sont retrouvés pris au dépourvu, obligés de se débrouiller pour quitter l'Allemagne, l'Angleterre ou la Hollande. L'improvisation c'est tout un art ! Les dégâts sont également touristiques dans les rangs des ressortissants des trois pays qui avaient réservé leur avion et séjour pour se rendre au Maroc. C'est le cas par exemple de ce riche anglais qui a programmé l'organisation d'un grand mariage avec quelque 300 invités dans un hôtel de luxe de Marrakech.

Son projet tomba brutalement à l'eau, privant la ville ocre d'une belle rentrée d'argent. Comme si le couperet de la suspension des vols n'était pas assez tranchant, les opérateurs marrakchis vont recevoir un autre coup de massue sur la tête : l'annulation de la tenue à Marrakech du 30 novembre au 3 décembre 2021 de l'assemblée générale (AG) de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Pour justifier cette décision pour le moins étonnante, le gouvernement sur injonction de Aït Taleb certainement a mis en avant l'incapacité des autorités d'organiser cette manifestation dans les conditions sanitaires requises. Finalement c'est l'Espagne qui a récupéré l'événement, à la grande frustration des opérateurs touristiques de la ville ocre qui misaient sur ce congrès pour redynamiser leur activité ravagée par la crise sanitaire. Le Maroc, nouveau champion mondial de la suspension précipitée des vols et de l'annulation des événements ? ●

**CONGRÈS MONDIAL SUR LE CANNABIS A TANGER :  
LES IDÉES FUSENT**

**JE PROPOSE LA CRÉATION DE CIRCUITS  
DE VOYAGE 100% CANNABISTIQUES**



La CNSS et la CMAM tombent contre toute attente dans l'escarcelle de l'Economie et des Finances

## Aït Taleb dans la seringue

**G**rande surprise dans le monde médical national : La CNSS et la CMAM (ex-CNOPS) sont désormais, selon les décrets précisant les attributions des ministères, publiés dans le BO, rattachés au département de l'Economie et des Finances dirigé par la RNI Nadia Fettah Alaoui. Les deux organismes, placés jusqu'ici respectivement sous la tutelle du ministère de l'Emploi, et celui de la Santé, étaient censés dépendre de ce dernier qui s'est vu adjoindre la Protection sociale dans le nouveau gouvernement. Résultat : M. Aït Taleb se retrouve, côté protection sociale, avec une coquille vide ! Les raisons ayant présidé au choix de rattachement ces deux organismes à l'Economie et Finances ne sont pas évidentes. Surtout que ce département a été amputé du Bud-get, confié à Faouzi Lakjaa. S'agit-il d'un rapatriement dans le giron RNI de la CNSS et de la CMAM. suite à la perte par le Ras-



Nadia Fettah Alaoui.

semblement du portefeuille de la Santé au profit du revenant Aït Taleb ? Celui-ci aurait dû normalement être repeint aux couleurs du RNI au même titre que Chakib Benmoussa (Éducation nationale) et les autres ministres au lieu de rester un électron libre qui gère le système de la santé nationale en dehors de la

sphère gouvernementale. Le cas Aït Taleb, qui fait grincer des dents dans les milieux politiques et médicaux, devient problématique surtout après le gros ratage du passe sanitaire. Si Khalid Aït Taleb n'est pas au gouvernement pour appliquer la politique de santé de l'exécutif définie dans son programme voté au Parlement, il est ministre de la Santé pour mettre en œuvre quelle stratégie et pour le compte de qui ? Khalid Aït Taleb ministre des piqûres et des communiqués hasardeux ? En somme, un ministre dans la seringue. ●

## La Radeema disjoncte...

**L**es mauvaises surprises sont tombées comme la foudre sur de nombreux établissements hôteliers de Marrakech. L'un d'entre eux, l'hôtel Raoud Nassim, en a fait les frais. L'établissement s'est vu notifier par la Radeema, juste à la veille de Aid Al Mawlid, un avis de

coupure d'électricité d'un montant de près de 500.000 DH. Or, l'hôtel en question, qui venait de reprendre son activité, a dû fermer ses portes pendant près de deux ans à cause de la crise sanitaire qui a plongé ses comptes dans le rouge. La Radeema disjoncte ou elle n'est pas au courant ? ●





# Le Maigret DU CANARD



## Dématérialisation des services administratifs

# Le rappel à l'ordre de M. Laftit



Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

Le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit a adressé une lettre, datée du 26 octobre, aux gouverneurs et walis et aux présidents des conseils élus des collectivités territoriales. Il s'agit d'une piqûre de rappel au sujet du processus de dématérialisation et de digitalisation des circuits administratifs du ministère de l'Intérieur et de ses différentes missions territoriales qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale de l'e-gov.

A cet effet, le ministère de tutelle avec la collaboration d'un certain nombre de ses organes notamment la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), dirigée par Khalid Safir, a mis en place un certain nombre de

plateformes numériques opérationnelles. Parmi celles-ci, figurent Rokhas.ma, majalis.ma, watiqa.ma, chikaya.ma ou chafafya.ma ou le système Gid et Gir. L'ensemble de ces canaux digitaux visent à mieux servir le citoyen et les entreprises dans la diligence et l'efficacité requises, assurer la fluidité et la transparence des procédures...

M. Laftit a invité les destinataires de sa correspondance à s'inscrire pleinement dans ce processus de numérisation des services administratifs tout en faisant remarquer que certaines collectivités territoriales sont encore à la traîne malgré la formation et l'accompagnement technique dont ont bénéficié leurs agents dédiés aux tâches de numérisation. Et le ministre de citer à titre d'exemple le retard enregistré dans la délivrance de certaines autorisations de construire qui oscille entre 50 et 110 jours, ce qui va à l'encontre de l'article 16 de la loi 55.19 relatif à la simplification des procédures administratives qui fixe le délai réglementaire d'octroi à un maximum 60 jours. De tels retards, a rappelé M. Laftit, génèrent le mécontentement des usagers et ne sont pas de ce fait de nature à renforcer le lien de confiance entre l'administration et les citoyens qui représentent « l'un des piliers essentiels du programme gouvernemental et des orientations stratégiques du nouveau modèle de développement ». Le ministre a appelé les walis et gouverneurs à veiller « personnellement » sur la généralisation de l'utilisation de ces plateformes et applications numériques

par les collectivités locales et sur le respect des délais réglementaires d'octroi des différentes autorisations... Les récalcitrants parmi les présidents des conseils élus s'exposent à des mesures disciplinaires. Chez M. Laftit, la fermeté et la rigueur sont tout sauf virtuelles... ●



## Le Beurgois GENTLEMAN

# Khouribga, une ville française... (59)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates est transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. Le gisement des Ouled Abdoun à Boujniba, dans les environs de la future ville de Khouribga, est le premier à être exploité. « Loufisse » se dépêche d'équiper au mieux la ville car il fallait ce qu'il fallait : que les cadres zéropéens, qui se sont déversés de tout le pourtour méditerranéen dans ce nouvel eldorado, se sentent au mieux dans leur nouveau cadre de vie pour produire ou extraire, très vite, un maximum de phosphate. Pour se détendre le dimanche, à la sortie de l'église du village, « Loufisse » va leur construire un complexe sportif de très haut niveau, rendant jaloux les Casaouis qui venaient passer le week-end en « France », tellement Sribga des années trente était française ! Ce complexe est composé de plusieurs installations sportives autour du stade de football avec des aires de jeu pour le rugby, le basket, le hand-ball et même un énorme mur - un fronton - pour jouer à... la pelote basque ! C'est étrange de construire un tel « fronton » chez les Ouled Abdoun car la pelote basque se pratique principalement dans le sud-ouest de la France du côté de Bayonne et de Biarritz et dans le nord de l'Espagne. Cela laisse à croire, qu'il y avait une forte immigration basque chez les Ouled Abdoun. La pelote basque regroupe plusieurs jeux de balle issus du jeu de paume. Dans la plupart des spécialités, le jeu consiste à envoyer, de volée ou après un rebond, la pelote contre un mur principal, nommé fronton, afin qu'elle retombe sur l'aire de jeu nommée "cancha". Le jeu continue jusqu'à ce qu'une équipe commette une "falta"

(faute) ou n'arrive pas à relancer la pelote avant le deuxième rebond. Outre ces aires de jeu de balle/ballon rond et ovale, « loufisse » a aussi construit une piscine dotée d'un toboggan en béton... Qui dit béton, dit maillot déchiré en fin de journée... Nombreux sont les gamins qui, ayant abusé toute la journée de ce toboggan en béton, repartent en fin de journée avec un maillot en lambeaux et des fesses râpées ! Ce complexe sportif du Phosphate comprend aussi des terrains de tennis, un circuit de karting, des stands de tir au vol dotés de ball-traps dans un cadre panoramique, un club de sports équestres, des salles de judo, d'haltérophilie, de gymnastique... Au début, le club de foot de Sribga, la fameuse "Losséka", l'Olympique Club de Khouribga, était constitué seulement par des Français car le nombre des habitants du village français ne dépassait pas les 10 mille dans les années trente. Plus tard, quelques "indigènes musulmans" se sont mis aussi à courir après le ballon rond : Si 3li Adam, 7aj Bouch3ayb, Bihi, Chrif, 3aroui, Hammi, Mohamed Karamate plus connu sous le nom de 7aj Sa7raoui... Losséka a réussi dans les années trente à accéder à la deuxième division aux côtés des clubs de l'US Kénitra, l'Olympique de Casablanca, le Club de Mazagan (nom berbère, arabisé par les supprimeurs de la culture amazigh en "ville nouvelle", l'actuelle Eljadida), le Club de Fdala (nom d'origine changé en "Mohamed ville", l'actuelle "Mohammedia"), La Poste de Rabat, l'Idéal Club de Casablanca Roches Noires. Pour rappel, la première division du foot des années trente se constituait de dix clubs qui étaient : le Wydad Casablanca, le Racing de Casablanca, le Stade Marocain, l'Olympique de Safi, l'US Marocaine, l'US Athlétique, l'Olympique marocain, l'Union sportive de Fès, le CA de Casablanca et l'US Fès. ● (A suivre)

**Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)**

## La vie chère menace la cohésion sociale

La crise sanitaire et la reprise économique mondiale ont provoqué une hausse des prix sans précédent des denrées alimentaires de première nécessité, des matières premières, du pétrole et autres intrants agricoles. Les risques de pénurie de certains produits sont également réels et inquiètent fournisseurs et acheteurs aux quatre coins du monde. En cause, la hausse spectaculaire des frais de transport notamment le fret maritime (le prix du container a été multiplié par 15 depuis le début du covid) et la perturbation des chaînes de production et logistiques à l'échelle planétaire. A l'instar de nombreux pays, le Maroc a été affecté par ce renchérissement considérable qui a fait grimper les prix des produits de première nécessité comme la farine, les céréales, les féculents, les huiles et les fruits et légumes. Ce contexte brûlant fait souffrir les couches vulnérables dont il a grevé leur pouvoir d'achat déjà faible. La situation est particulièrement douloureuse pour les Marocains des campagnes qui ont du mal à gérer dans de telles conditions de hausse un quotidien qui n'a rien de facile.

Le gouvernement Akhannouch est appelé à prendre à bras-le-corps ce problème qui menace la cohésion sociale pour mettre en œuvre des mesures de lutte contre la vie chère. ●





# Le Maigret DU CANARD



Le passe vaccinal ne passe pas

# Une mesure qui se passe de tout commentaire...

**Nous dirigeons-nous sous couvert de crise pandémique vers une dictature sanitaire ou une dictature tout court ? S'interrogent, très inquiets, bien des gens à travers la planète, qui expriment des craintes légitimes.**

## Ahmed Zoubair

**B**ien malin celui qui peut prédire le nombre de doses de vaccin anti-Covid que les citoyens aux quatre du monde, considérés tous comme d'éternels contaminants potentiels, doivent encore supporter.

A leurs risques et périls. Car au stade actuel du savoir scientifique, les effets secondaires à court, moyen et long terme de ces vaccins fabriqués à la vaive, dont la phase 3 d'évaluation est toujours en cours, relèvent encore du domaine de l'inconnu. Y compris pour la communauté des experts autoproclamés qui squattent les médias pour faire la promotion des vaccins avec service après-vente. Mais au lieu de fournir des réponses qu'elles n'ont probablement pas aux différents questionnements légitimes des citoyens, les autorités sanitaires, avec le concours actif de leurs experts zélés mais pas convainquants, se contentent d'exercer sur eux une grande pression pour qu'ils se fassent vacciner sans discontinuer tout en leur faisant miroiter un retour à une vie normale. Sauf que la vie qui commence à s'installer sous leurs yeux ébahis ressemble à une plongée dans l'anormal, un voyage pénible au bout de l'inconnu, surtout avec l'instauration forcée par de nombreux pays du

passé vaccinal, qui passe pour tout sauf pour une garantie de la fin des restrictions et des injections, pour l'accès aux lieux publics et autres commerces alors que la vaccination n'est nullement obligatoire. Autrement dit, le confinement de plusieurs mois suivi de diverses mesures restrictives de liberté de sortir, de se déplacer et de vivre normalement, imposées depuis plus d'une année ici et ailleurs, n'ont servi à rien.

Obliger tout le monde sans distinction aucune de produire un passe vaccinal pour boire son café ou manger une pizza a du mal à passer auprès de nombre de citoyens qui y voient une attaque frontale contre leur liberté. C'est le cas en France notamment où les anti-passe vaccinal avaient manifesté à plusieurs reprises contre l'instauration de ce drôle de laissez-passer, jugé comme étant un moyen de contrôle de la société. Mais le fameux Big Brother n'a pas attendu la crise sanitaire et ses chamboulements pour pointer le bout de son nez... Et voilà que le Maroc copie la France en se surpassant dans un tour de passe-passe grossier : se retrancher derrière l'état d'urgence pour court-circuiter le Parlement en imposant le passe vaccinal par un simple communiqué balancé en début de soirée, en donnant aux Marocains non encore vaccinés deux



**Aït Taleb veut tout anesthésier y compris la loi et le droit...**

jours pour se faire piquer et obtenir le fameux sésame...

Une situation abusive à tout point de vue et qui a provoqué un sacré pataquès dans les administrations publiques, les entreprises et les divers commerces dont l'accès est désormais conditionné à la présentation de ce laissez-passer... Difficile devant une telle mesure administrative, dénoncée par le syndicat des avocats du Maroc, de ne pas pointer une atteinte aux droits des citoyens et des risques de discrimination...

## Trouble

Nous dirigeons-nous sous couvert de crise pandémique vers une dictature sanitaire ou une dictature tout court ? S'interrogent, très inquiets, bien des gens à travers la planète, qui expriment des craintes légitimes. Plus inquiétant encore est que face à cette affaire qui n'a pas encore livré tous ses secrets, nombre de pays, développés comme du tiers-monde, donnent l'impression de ne pas maîtriser leur destin sanitaire, se contentant de suivre un mouvement dont ils ne semblent pas connaître tous les tenants et aboutissants. Si le passe vaccinal n'est guère une garantie contre le covid et n'empêche nullement de le choper ou de le transmettre, il préfigure par contre les contours d'une route obscure ouverte sur l'inconnu...

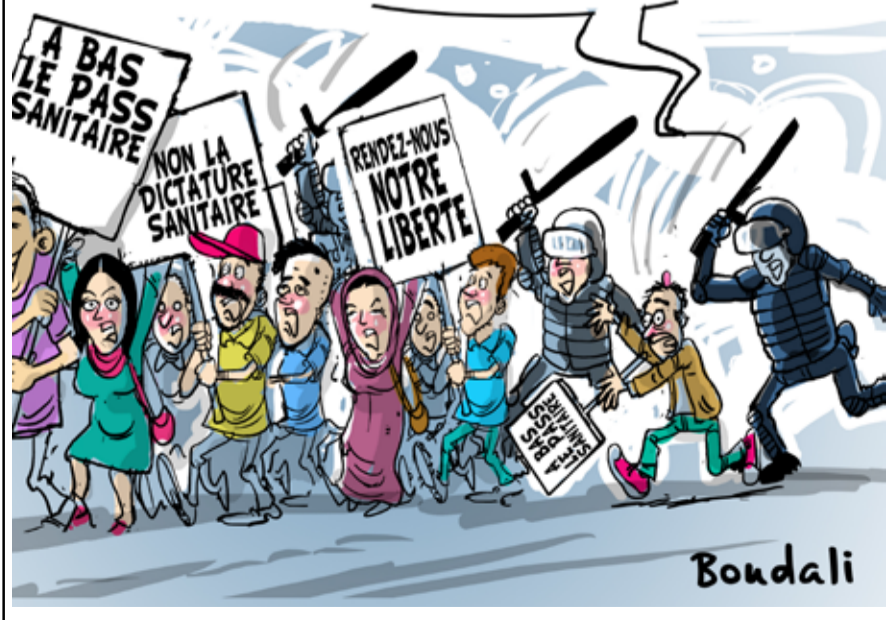
L'apparition incessante et néanmoins mystérieuse de sous-variants, comme celui du Delta apparu récemment en Grande-Bretagne, à un moment où la vie semble avoir repris ses droits, ne fait qu'ajouter au trouble et à l'inquiétude tout en repoussant à chaque fois le retour à la normalité. Jusqu'à quand?

La première injection suivie de la dose de rappel, contrairement aux affirmations scientifiques de départ, n'est plus suffisante pour casser les chaînes de transmission du virus qui de surcroît ne cesse de muter. Pour espérer en venir à bout, une troisième dose est nécessaire et certains pays comme Israël et les Émirats arabes unis ont déjà recommandé un quatrième « booster shot » sur la foi d'études opportunément commanditées par Big Pharma, Pfizer et consorts, concluant qu'une baisse de la protection contre les infections a été constatée quelques mois après l'administration des deux premières doses.

A ce rythme, c'est le système immunitaire des vaccinés en overdose qui risque d'être affaibli... Pour atteindre quels objectifs inavoués ? Cette absence de clarté a accouché d'un résultat pour le moins paradoxal : les citoyens ont moins peur de choper le covid que de devoir se faire piquer à l'infini. Sans aucune garantie quant à l'efficacité et l'innocuité des vaccins. Ce rappel vaccinal à répétition, sans aucune visibilité sur la suite des événements, qui alimente l'inquiétude et l'incertitude, a fait inviter la méfiance parmi les populations. Ce qui a fait grossir du coup les rangs des complottistes dont les thèses trouvent de plus en plus d'écho auprès des citoyens aux quatre coins du monde, extrêmement lassés et pour nombre d'entre eux déprimés par ce cercle infernal pandémique qui a perturbé profondément leur existence. Sans leur faire entrevoir la moindre lueur d'espoir d'une réelle reprise qui soit solide et durable. Dans ce contexte de toutes les suspicions, le passe vaccinal ne sert qu'à masquer une impasse politique. ●

## LE PASSE SANITAIRE PASSE MAL

VOTRE PASS VACCINAL,  
VOTRE PASS...







Déconfiné  
de Canard

# Le Maigret DU CANARD



## Quand la forêt de Bouskoura respire un air d'abandon...

La forêt de Bouskoura est en train de mourir. Dans l'indifférence des eaux et forêts et des autorités locales.

**Jamil Manar**

Depuis vendredi 15 octobre, un pin de plusieurs mètres est à terre, obstruant le passage. D'autres arbres de la même famille sont dans la même situation, brisés au milieu. D'autres encore menacent de tomber, tellement ils sont devenus secs et penchés. Ce triste décor n'est pas la conséquence d'une violente tempête mais d'un désintérêt manifeste du Haut-Commissariat aux Eaux et forêts et à la lutte contre la désertification qui n'ont même pas pris la peine d'enlever les arbres tombés pour dégager les allées. La négligence est telle que l'opération de reboisement menée quelques mois avant l'arrivée du Covid en mars 2020 dans le cadre du renouvellement de la forêt risque fortement d'échouer. Faute d'eau et d'entretien, les nouveaux petits arbres sont en effet en train de mourir à leur tour par certains endroits. Une campagne de débroussaillage est également nécessaire au vu de la densité de la végétation formée essentiellement de feuilles et des branches mortes qui jonchent le sol forestier.

Lieu s'étirant sur plusieurs hectares peuplés de pins d'Alep, d'acacias et d'eucalyptus, endroit incontournable pour les amateurs de jogging, du vélo ou des balades en famille, la forêt de Bouskoura qui jouxte la « Ville verte » de Nouaceur a besoin d'une véritable reprise en main.

Initié par Casa aménagement en 2017, le programme d'aménagement de la forêt a visiblement du plomb dans l'aile. Certes, plusieurs installations et équipements collectifs comme les aires de jeu pour enfants et les agrès sportifs très basiques ont été mises en place mais certaines d'entre elles ne sont pas encore entrées en service. A commencer par les toilettes qui, curieusement, ne sont pas fonctionnelles. Si une envie pressante de faire vos besoins vous prend en pleine marche, direction les bois ! Pas de possibilité non plus, ne serait-ce que de se déshydrater sur place faute de commerce dédié. Les vigies de la forêt parlent de la mise en service prochaine d'un mini train qui ferait le tour de la forêt, histoire de proposer une véritable attraction pour les enfants. Mais en attendant Godot, une question se pose : Bouskoura serait-il devenu l'arbre qui cache la forêt ? ●



Un écosystème forestier qui se dégrade à vue d'œil...

## La baffe !

Un bonhomme surexcité qui fait tout pour provoquer un gars flegmatique... Nous avons tous, un jour où l'autre, assisté à ce genre de scènes... Le premier gesticule dans tous les sens, vocifère et postillonne, alors que le second l'ignore superbement, continuant à vaquer imperturbablement à ses occupations... Le premier est au bord de l'apoplexie, les cheveux dressés sur la tête et les yeux exorbités... Le second le regarde à peine, arborant un sourire énigmatique, à telle enseigne qu'on en vient à se demander s'il est bien concerné par la crise d'hystérie de son interlocuteur... Lequel prend à témoin le voisinage qu'il va faire un malheur si on ne le retient pas ! C'est à peu près à cette situation ubuesque que me fait penser le face-à-face entre la junte algérienne et le Maroc... Pour autant qu'on puisse parler de face-à-face ! Avec, d'un côté, un voyou alcoolisé aux tatouages bien en évidence, qui brasse du vent et ne tient pas en place, et de l'autre, un « ould enness » bien éduqué qui ne s'en laisse pas conter et dégage une force tranquille... Une situation qui dure depuis de nombreuses années et qui va en s'aggravant ! « Un peu d'amour, un peu de haine, mais quelque choosse », chantait Gilbert Bécaud... Oui, ce qui fait sortir la clique de ses gonds, c'est l'indifférence... Qu'ils voudraient sans doute voir écartelée... Et Lmarrok avec ! Le drame de la junte, depuis Ben Bella et Boumediene jusqu'au fantoche actuel, au nom imprononçable, c'est qu'elle n'est jamais arrivée à en imposer au Maroc... Un Maroc qu'elle voudrait au moins la voir traiter d'égal à égal, ayant fait son deuil, depuis longtemps, de ses chimères de suprématie maghrébine... Un Maroc à qui elle a glissé dans la chaussure le caillou polisarien mais qui reste, malgré tout, droit... Dans ses bottes ! Le chef de la bien mal nommée « diplomatie algérienne », qui n'a sans doute jamais suivi de cours en la matière, persiste et signe, figé sur un paradigme d'un temps révolu... Le Maroc, selon cet énergumène aux idées et au discours fossilisés, « vient de franchir une nouvelle étape dans ses provocations de l'Algérie »... On en reste sans voix ! Une provocation de plus, donc ! Le Maroc qui a brûlé les forêts algériennes et encourage le séparatisme kabyle... Le Maroc qui pousse le complot jusqu'à se développer beaucoup plus vite que l'Algérie, laquelle se débat dans des problèmes d'un autre âge, de rationnements et de pénuries en tous genres... Le Maroc où Ronaldo inaugure un magnifique hôtel alors que Hassi Messaoud l'attendait à bras ouvert... Et ultime provocation, le Maroc qui vient de surclasser l'Algérie dans le classement FIFA ! Un complot mondial, je vous dis ! La goutte d'eau qui fait déborder leur vase, qui n'en avait guère besoin ! Et à ce propos, ce n'est pas de gouttes qu'il est actuellement question en Algérie mais d'un véritable déluge avec des crues qui emportent tout sur leur passage... Un déluge dont la junte ne manquera certainement pas d'attribuer la responsabilité au Maroc et à « Al Kiyane assouhyouni » ! Bref, pour revenir à la scène de notre enragé qui cherche absolument à en découdre avec son pacifique protagoniste, vous savez comment ça se termine généralement ? Exactement, par une baffe magistrale ! Une baffe à « la Obélix » que le surexcité n'aura pas vu venir et qui entraînera un arrêt des hostilités par KO technique... Une baffe dont mon petit doigt me dit qu'elle ne saurait tarder ! Et avouez que jamais baffe n'aura été autant méritée ! ●

N. Tallal

Grosse opération en perspective dans le secteur des centres d'appel au Maroc. Le géant des télécoms Bell Canada est en train de mettre la dernière main à l'acquisition de l'enseigne marocaine Sitel Bot, détenue par Sitel Group qui agissait jusque-là en tant que sous-traitant de l'opérateur canadien qui est le donneur d'ordres. C'est le Conseil de la concurrence qui a fait état via un communiqué de ce projet d'acquisition novateur. L'installation de Bell Canada au Maroc augure-elle d'un changement dans le mode opératoire des centres d'appel qui sont principalement des sous-traitants agissant pour le compte de

## Ça bouge dans les centres d'appel La belle initiative de Bell Canada

donneurs d'ordres comme Bell Canada ? Lesquels sous-traitants pêchent essentiellement par leur mentalité du moins-disant social et de répression des libertés syndicales. Ce qui se traduit par de perpétuelles tensions sociales au sein de l'entreprise et en conflits ouverts avec les syndicats représentatifs. Les méthodes de ces intermédiaires voraces de l'outsourcing,

qui ont installé des pratiques d'esclavagisme sur leurs sites de travail, ne sont pas favorables, comme certaines enseignes le prétendent dans leurs réclames, à l'épanouissement des salariés. Bien au contraire. Ces derniers, surexploités pour des salaires de misère, sont constamment sous pression, au bord du burnout en raison d'objectifs humainement impossibles

à atteindre. Le rachat de Bell Canada de son sous-traitant marocain est porteuse d'une transformation heureuse pour les salariés qui auront désormais un contrat Bell Canada avec tout ce que cela suppose comme droits et obligations dans le cadre d'un contrat de travail basé sur les critères de mérite et de performance, et respectueux des lois en vigueur dans le pays et de la dignité du collaborateur. Dans le sillage de Bell Canada qui a créé par son initiative un appel d'air bienvenu, les autres donneurs d'ordre, socialement responsables et jaloux de leur image, peuvent s'implanter au Maroc pour faire bouger les lignes... ●





# Le Maigret DU CANARD



## Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki \*

# Le PLF 2022 : Un budget expansionniste pour une croissance modeste, un vrai dilemme !

Dès le programme gouvernemental a été adopté par le parlement, on attendait sa concrétisation sur le terrain et sa déclinaison annuelle sous forme de lois de finances où il est question du concret au-delà des déclarations de principe. C'est désormais chose faite. Les parlementaires ont entre les mains le PLF 2022 accompagné d'une panoplie de documents portant sur des sujets complémentaires et dont la lecture est aussi nécessaire et édifiante que le projet stricto sensu. C'est dire que les parlementaires, dont 70% ont leur première rentrée de classe, auront un programme chargé. Du moins pour ceux qui sont assidus et rompus à leur fonction pour laquelle ils ont été élus par les citoyens. Le débat autour d'un PLF, et pour cause, sera plus passionnant que celui qui a eu lieu autour de la déclaration gouvernementale. Dans ce dernier cas, on a constaté que le gouvernement cherchait avant tout l'obtention d'une investiture qui lui était dans tous les cas acquise grâce à une majorité confortable. Il s'agissait en quelque sorte d'une simple formalité constitutionnelle à tel point que le chef du gouvernement désigné, dont on connaît son pragmatisme, ne cherchait pas à convaincre en apportant des preuves et des arguments. Il n'a pas cette casquette de tribun et de débateur aguerri. Ses qualités sont plutôt ailleurs. Avec le PLF, ce sont les Ministres, chacun dans son domaine, qui va être aux avant-postes. Mais on verra à l'œuvre surtout le tandem formé de la nouvelle Ministre de l'Economie et des finances et de son Ministre délégué qui occupait jusqu'à sa nomination le poste de Directeur du Budget. Aussi, le temps imparti à la discussion du PLF, tel qu'il est arrêté par la Constitution et la Loi Organique des Finances est largement suffisant pour approfondir les débats sur la mise en œuvre, par le présent gouvernement des orientations royales telles qu'elles ont été annoncées dans les derniers Discours du Roi, sur l'adéquation entre les choix budgétaires et les engagements pris par le gouvernement dans sa déclaration devant le parlement, c'est-à-dire l'adéquation entre la parole et l'acte. Le décor planté, passons à l'analyse préliminaire du PLF 2022 pour voir en quoi il se distingue des précédents en mettant en exergue ses points forts et ses faiblesses, sachant que toute analyse objective doit prendre en considération le contexte général à la fois national et international. Sachant également, qu'un budget n'est jamais neutre. Il traduit des choix voulus pour répondre à telle ou à telle exigence. C'est valable au niveau d'un budget du ménage. Mais c'est encore plus frappant au niveau du budget de l'Etat. Ainsi, le budget est un arbitrage entre différents intérêts qui ne sont pas forcément semblables. On parle de rationalisation des choix budgétaires (RCB), mais dans la réalité, il s'agit d'une « prétendue » rationalisation dictée par des préférences sujettes au rapport de forces. C'est une évidence dans une société traversée par des antagonismes sociaux et des oppositions de classe. Les inégalités sociales ne sont pas un phénomène naturel. Elles sont le produit historique des politiques économiques (et budgétaires). C'est vrai il y a l'intérêt national qui transcende les intérêts catégoriels et les divergences de classe. C'est pour cela que l'Etat dispose d'une certaine autonomie (relative) par rapport aux différentes classes sociales et groupes sociaux.

Il est loin d'être un simple « Conseil d'Administration » de la bourgeoisie comme le prétendent certaines analyses simplistes et réductrices. L'émergence de la notion d'un « Etat social » ou d'un « Etat fort » dans la déclaration gouvernementale comme dans le rapport sur le NMD, ne relève pas d'une clause de style, mais plutôt de cette exigence pour l'Etat (capitaliste) de réguler la société marocaine et d'assurer la reproduction sociale pouvant aller à l'encontre des intérêts des classes dominantes. L'intérêt de la Nation ne se réduit pas à la somme des intérêts individuels. Comme quoi la totalité n'est jamais la somme des parties. Deux indicateurs du PLF 2022 corroborent cette thèse. Un premier indicateur est relatif à la structure des ressources : on relève, fait rarissime, une augmentation de l'IS de 34,7% pour se situer à 52 MM DH, contre 38,6 MM DH en 2021. Si ce changement qualitatif s'expliquerait, en partie, par le taux de croissance attendu cette année (5,6%), il est dû aussi et surtout à la volonté affichée par l'Etat de traquer les fraudeurs et les récalcitrants face à l'impôt. Jusqu'où l'Etat peut-il aller ? On le verra par la suite. Un deuxième indicateur est relatif aux dépenses, et plus précisément aux dépenses d'investissement qui cumulent à 245 MM DH, soit 20% du PIB !! Ce chiffre, à lui seul, traduit le sens de « l'Etat social ». Bien sûr, il y a beaucoup à dire sur la pertinence de cet investissement public, sur son efficacité et son efficience. Surtout quand on constate cette grande anomalie entre l'expansion de l'investissement public d'une part et le taux de croissance prévu, somme toute modeste, de 3,2% d'autre part. Ce taux demeure inférieur aux taux prévus chez nos principaux partenaires d'après les dernières estimations. Mais le changement de cap ne se fait pas en une année. Il se réalise dans la durée. Ce qui suppose courage et persévérance. Pour cela, il faut œuvrer pour dépasser nos fragilités budgétaires structurelles. Celles-ci résident dans le maintien du déficit budgétaire (et du déficit commercial) à des niveaux élevés mettant en cause notre souveraineté économique et réduisant nos marges de manœuvre. En effet, il est inquiétant de constater que les recettes ordinaires (courantes) n'arrivent toujours pas à couvrir les dépenses ordinaires (courantes). Autrement dit, l'Etat dégage une épargne négative. Par conséquent, une partie de la dette, heureusement limitée, sert à couvrir les dépenses courantes au lieu de leur affectation à l'investissement. Qui plus est, on emprunte pour rembourser le service de la dette contractée précédemment. Ainsi, sur les 105,3 MMDH prévus comme emprunt en 2022, 90 MM DH, soit plus de 85%, seront consacrés au service de la dette : amortissement plus intérêts. Pour simplifier, il ne restera dans la caisse que la modeste somme de 15 MM DH. Ainsi, le pays, avec un taux d'endettement du trésor de 76%, et un endettement public de 92%, est rentré de plain-pied dans le cycle infernal de l'endettement. Comment s'en sortir ? C'est à ce niveau qu'il faut actionner le principe de la RCB. ●

\* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

### FLAMBÉE DES PRIX DES CARBURANTS ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

AVEZ-VOUS UN VACCIN CHINOIS PAS CHER CONTRE LA BOUFFE ?



## Zéro pointé pour Al Jabr

Les abus se multiplient dans de nombreuses écoles privées qui ont facturé aux parents le mois de septembre, alors que même que celui-ci a été chômé pour cause de report de la rentrée scolaire à début octobre par le ministère de l'Éducation nationale. C'est le cas de l'école Al Jabr Junior de Bouskoura qui a envoyé un « appel au règlement au 1er trimestre » qui porte sur le mois de septembre d'un montant de 3885 DH. Ceux qui refusent de passer à la caisse sont menacés de voir leurs enfants privés de cours comme l'année dernière. A Al Jabr zéro plus zéro est égale à passer à la caisse... ●







## Bec et ANGLE



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Dr Saadeddine Al Othmani

# Bienvenue chez les fous

**Une équipe du Canard s'est fait inviter dans le cabinet psychiatrique du Dr Saadeddine Al Othmani juste après avoir quitté ses anciennes fonctions...**



Vous avez annoncé samedi 16 octobre sur votre page Facebook la réouverture de votre cabinet psychiatrique à Rabat tout en postant votre nouvelle carte de visite...

**Je sais que mon post a amusé plus d'un mais je n'en ai cure. Il faut bien que je gagne bien ma vie après les 4 ans et demi de vacances à la primature.**

En fait, on s'attendait à une toute autre reconversion de la part d'un ex-Premier ministre...

**Par exemple ?**

Le soutien aux démunis via une fondation portant votre nom ou l'animation de conférences sur l'impasse de l'islamisme au pouvoir.

**Vous me prenez pour Bill Clinton ou Tony Blair ? Je ne suis pas le genre de personne à se lancer dans des activités pareilles. Ce n'est pas ma tasse d'absinthe. Je ne suis qu'un pauvre pjdiste,**

**devenu Premier ministre par un extraordinaire concours de circonstances. Après cette parenthèse, j'ai hâte de retrouver mon métier initial pour soigner tous les déséquilibrés du Maroc. Ils peuvent compter sur mon soutien intéressé pour leur prescrire les bons remèdes...**

Où ? à Bouya Omar ?

**Mais non ! Bouya Omar, cette histoire de fous, c'est de l'histoire ancienne. Je projette de lancer une franchise d'asiles de fous high-tech à développer aux quatre coins du pays, et même au-delà des frontières nationales. Il y a une demande exponentielle dans ce domaine que je veux capter...**

La demande en soins des malades mentaux ?

**Absolument. Je sens que je ne vais pas chômer. Entre les bi-**

**polaires et les anxieux, les dépressifs et les schizophrènes, les demeurés et les dérégés du Covid, il y a de quoi faire. Sans oublier les victimes du mauvais œil, jalousie et autres sorcelleries qui sont légion au Maroc...**

Quels sont vos remèdes ?

**Mes remèdes sont traditionnels. À base de plantes pour les patients BCBG et de Roqia chariia et ses rituels pour les malades du petit peuple.**

**Le premier client de Al Othmani c'est Saadeddine. L'un doit soigner l'autre de ses 5 années de pouvoir impuissant qui lui ont occasionné un grand trouble dans sa vie. Surtout que le pauvre Saad n'a jamais imaginé même dans ses rêves les plus exquis être un jour Premier ministre.**

**Mon éventail de patientèle est très large, englobant les candi-**

**dats malheureux aux élections, les frustrés de la ministrabilité et les sevrés du pouvoir que sont principalement mes amis du parti. Il y a du boulot pour leur faire aimer à nouveau l'opposition et le dénuement.**

Auriez-vous fait vos adieux à la politique ?

**La politique, je la laisse aux jeunes. Je n'ai plus aucune ambition puisque j'ai été ministre, Premier ministre et chef de parti. Ambitions réalisées au-delà de toute espérance. Et puis, le PJD actuel, chétif et défait, commence à m'inspirer une certaine phobie... ●**

**Propos recueillis par Saliha Toumi**

## Les agréments de la copropriété

# La résidence...

**L**a copropriété, c'est bien... A condition d'en sortir... J'en ai fait la triste expérience comme la plupart d'entre vous, certainement ! J'avais acheté un coquet deux pièces salon, dans un quartier plutôt bien côté, dans les années quatre-vingt... Au prix d'un lourd crédit qui devait m'amputer de près de 50% de mes maigres revenus pendant 25 ans... Mais quand on aime, on ne compte pas, n'est-ce pas ? Un appartement pas trop chic sans pour autant être « populaire ». Pas trop grand sans non plus être une cage à lapin... C'était en 1987... Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître... voire même les moins de trente et quarante ans... Un temps où l'accès à la propriété était possible sans forcément être obligé de s'exiler dans des banlieues peuplées de populations pas encore totalement « pacifiées »... Où délinquance et islamisme se côtoient... Où il ne fait pas bon circuler la nuit... voire même le jour pour les femmes non voilées... Un temps où l'État subventionnait les citoyens par des aides directes au logement... Où de hideux ensembles immobiliers dits sociaux ne défiguraient pas encore les entrées de nos villes... Un temps, enfin, où les promoteurs vendaient les logements à l'unité et non pas au mètre carré, en vous comptant aussi le garage dans la superficie totale... Bref, j'étais le plus heureux des propriétaires dans mon nouveau cocon douillet... Avant que les choses ne commencent à dégénérer ! Je dois préciser que la résidence comptait 17 immeubles avec de beaux et spacieux ascenseurs, et disposait d'un beau jardin intérieur qui n'était pas sans lui conférer un charme indéniable...

Chaque immeuble comptait 6 étages avec 4 appartements par étage, rez-de-chaussée y compris... Je vous laisse faire le compte ! Ce détail ne m'avait guère interpellé au départ, au vu de la notoriété du promoteur, une filiale immobilière d'un grand groupe national, qui s'engageait à assurer l'entretien pendant un an, et de la qualité des résidents, tous fonctionnaires, commerçants ou professions libérales, disposant souvent de deux voitures par foyer... Bref, des représentants d'une classe petite bourgeoise qui, je n'en doutais pas, sauraient faire preuve de civisme en respectant leur voisinage et, en tout premier lieu, en s'acquittant scrupuleusement de leurs charges de copropriété... J'allais vite déchanter !

Première surprise et de taille, deux ans après la commercialisation de l'ensemble du programme, le promoteur allait mettre main basse sur le jardin intérieur, censé servir de parc de jeu pour enfants... Aux quelques copropriétaires qui osèrent aller demander des explications, il fut répondu, avec dédain, qu'ils n'avaient qu'à mieux lire le règlement de copropriété et que le terrain en question relevait de la propriété dudit promoteur et ne faisait donc pas partie des parties communes, lesquelles se résumaient donc, pour notre plus grand bonheur, aux cages d'escaliers et à la terrasse... On dit merci, qui ?

Oups, pardon... Même pas ! La terrasse était inaccessible parce que, toujours selon les représentants du promoteur, il ne seyait guère au standing de la résidence de voir des habits sécher sur les terrasses des immeubles comme dans de vulgaires bâtisses de ban-

lieue... Dont acte ! Il vaut mieux effectivement les faire pendre aux fenêtres, transformant vite la résidence en une sorte d'ensemble immobilier « économique », à l'aspect de moins en moins engageant !

Ledit jardin allait rapidement être vendu à une dame, bien introduite, qui en couvrait la moitié et en fit une extension à la garderie qu'elle avait ouverte dans la résidence... Une garderie formée de deux appartements fusionnés, et qui, il est vrai, allait s'avérer d'une grande utilité pour le voisinage, les résidents y déposant leurs enfants en vitesse le matin avant d'aller vaquer à leurs occupations professionnelles...

Dix ans plus tard, la résidence n'était plus que l'ombre d'elle-même... La peinture séduisante du départ s'était bien défraîchie, la plupart des ascenseurs étaient en panne faute d'entretien et l'électricité avait même été coupée dans plusieurs immeubles... Le syndic, qui avait courageusement pris la relève du promoteur, et les quelques bénévoles qui l'assistaient, avaient fini par jeter l'éponge, la plupart des charges n'étant pas réglées à temps et même les concierges n'étaient plus payés qu'une fois sur deux... C'est alors que j'ai pris la décision ferme et irrévocable de vendre mon appartement en jurant mes grands Dieux de ne plus jamais acheter dans un grand ensemble résidentiel ! En espérant que je n'y laisserai pas trop de plumes... Et que je trouverais rapidement une « victime » ! (A suivre). ●

**N. Tallal**





# Le MIGRATEUR



## Le Liban risque à nouveau la guerre civile

Seules les mauvaises habitudes et les mauvaises graines ont la peau dure. Les bonnes habitudes et les hommes bons sont fragiles et finissent souvent par sauter. Et pour cause. Les hommes les plus puissants de la caste politique libanaise est toujours aux manettes depuis les années, directement ou en sous-main. Ses puissants hommes ont survécu à la guerre civile, aux assassinats, aux soulèvements et autres troubles, s'accrochant mordicus au pouvoir un coquillage à un rocher et ce pendant des décennies dans une région turbulente et impitoyable.

Aujourd'hui, ces accros au pouvoir mènent une lutte désespérée pour s'accrocher à leurs positions et à leurs richesses et privilèges, alors que le Liban plonge chaque jours dans l'un des pires effondrements économiques que le monde ait connus depuis des décennies, et les conséquences de l'explosion qui a ravagé la capitale Beyrouth il y a un an, tuant 220 personnes. Et la spirale de la descente aux enfers est loin de s'arrêter.

Les échanges de coups de feu qui ont fait rage pendant des heures dans les rues de Beyrouth la semaine dernière ont été la dernière manifestation de la volonté des membres de la classe dirigeante du pays de se battre pour leur survie politique quelque soit le prix à payer. Mécontents de la tournure que prend l'enquête sur l'explosion du port le 4 août 2020, ils ont resserré les rangs et déclaré l'union sacrée pour s'assurer de ne pas être touchés par ses retombées. Jeudi 14 octobre, le Hezbollah et le mouvement Amal, tous les deux d'obédience chiite, ont organisé une manifestation pour demander la révocation de Tarek Bitar, le juge qui dirige l'enquête. Armés, ils ont défilé dans des quartiers majoritairement chrétiens de la capitale libanaise, certains criant « Chiite, Chiite ! ».

Lundi 18 octobre, le ton monte d'un cran. Dans un discours télévisé, Nasrallah a accusé les Forces libanaises (FL), son principal adversaire dans le pays, de s'armer et de tenter de provoquer « une guerre civile ». « Je révèle pour la première fois ce chiffre : nous disposons de 100.000 combattants, entraînés et armés », a-t-il déclaré, précisant que ce chiffre concernait uniquement « les Libanais ».

Le Hezbollah de Sayed Hassan Nasrallah et Amal de Nabih Berri, deux partis chiites qui se sont livrés des batailles rangées dans les années 80 mais qui sont aujourd'hui de proches alliés, ont accusé les Forces libanaises - un parti chrétien qui disposait d'une puissante milice pendant



Des militants d'Amal et du Hezbollah hostiles au juge Bitar, le 14 octobre 2021 devant le palais de Justice de Beyrouth. Photo : Lyana Alameddine.

la guerre civile de 1975 à 1990 - d'avoir ouvert le feu en premier. Les Forces libanaises ont rejeté ces accusations, imputant la violence au fait que le Hezbollah a dressé ses partisans contre le juge Tarek Bitar.

Les deux camps se sont affrontés pendant des heures, démontrant une fois de plus à la nation que les Libanais doivent choisir : ou la justice et la responsabilité ou la guerre civile.

Pour beaucoup d'observateurs, cet affrontement explique pourquoi le Liban est pris au piège dans le bourbier actuel. « Ils montent les gens les uns contre les autres, puis ils s'assoient à la même table pour conclure des accords », a déclaré Hanan Raad, dont la belle-sœur a été tuée dans les combats de jeudi.

L'enquête sur l'explosion du port est au cœur des tensions actuelles, tout comme la culture d'impunité du Liban, dans laquelle le système judiciaire n'a jamais poursuivi les personnes au pouvoir, malgré la corruption et les crimes généralisés.

Jusqu'à ce que l'explosion survenue le 4 août 2020 dans le port de Beyrouth attire l'attention de la communauté internationale sur la corruption et la négligence massives qui en sont à l'origine. Quelques jours après l'explosion, des documents ont révélé que plusieurs hauts responsables politiques et chefs de la sécurité étaient au courant de l'existence de centaines de tonnes de nitrate d'ammonium hautement combustible stockées au hasard dans un entrepôt portuaire et qu'ils n'avaient rien fait. Des politiciens rivaux, dont l'ancien Premier ministre Saad Hariri, le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah, le président du Parlement Nabih Berri, et plusieurs personnalités religieuses ont lancé une vaste campagne pour discréditer Bitar, l'accusant de partialité. Défiant, le juge de 46 ans a émis des mandats d'arrêt, notamment contre les anciens ministres des finances et des travaux publics, tous deux membres d'Amal et proches alliés du Hezbollah.

« Nous sommes face à une nouvelle équation : soit Tarek Bitar part, soit le pays sera ruiné » a déclaré Youssef Diab, un analyste politique. « Nous sommes face à cette nouvelle et dangereuse équation ».

## Saïd Bouteflika menace de divulguer des secrets d'État

Devant le juge qui lui a demandé s'il avait un dernier mot avant le verdict, le frère de l'ancien président, Saïd Bouteflika a menacé le régime politico-militaire algérien, dans une déclaration fracassante qui montre que ce qui ressemble à un État algérien tient à un fil et qu'un rien peut l'ébranler. Une déclaration qui ne manquera pas d'apporter de l'eau au moulin d'Emmanuel Macron, le président français, qui s'interrogeait fin septembre sur l'existence de l'État algérien avant la colonisation française. En effet, Saïd Bouteflika, autrefois frère tout-puissant de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, a voulu délivrer un message clair au régime, en faisant des déclarations qui remettent en cause la solidité des bases de l'État algérien. Le mardi 12 octobre 2021, troisième jour de son procès ouvert dimanche, lorsque le juge l'invite à dire un dernier mot, Saïd Bouteflika, qui sait mieux que quiconque comment fonctionne la justice de son pays, a préféré s'adresser aux principaux dirigeants algériens, plutôt qu'au magistrat. « Je détiens des secrets d'État », a-t-il déclaré, « et si je les divulgue un jour, les fondements de l'État seront ébranlés. Je préfère me taire », a-t-il menacé devant le juge de la chambre criminelle du tribunal de Dar El Beïda. Outre Saïd Bouteflika, cet énième procès concerne également d'autres anciens



Saïd Bouteflika, la boîte de Pandore de l'Algérie ?

responsables impliqués dans des affaires de corruption, en l'occurrence Tayeb Louh, ancien ministre de la Justice, et Ali Haddad, ancien chef du patronat algérien. La question qui se pose est de savoir dans quel autre pays du monde les propos d'un homme peuvent ébranler les fondements de l'État. Mais, en Algérie, ces propos sont pris très au sérieux, car Saïd Bouteflika était au centre du pouvoir pendant les 20 ans de règne de son frère, dont il était officiellement le conseiller. Vers la fin, tout le monde savait que c'était lui qui tirait les ficelles au Palais d'El Mouradia, ce qui est une autre particularité algérienne qui démontre la faiblesse de l'État. En effet, il avait manifestement réussi à s'emparer du pouvoir, alors que son frère, terrassé par une attaque cérébrale en 1993, était malheureusement cloué dans un fauteuil roulant. Preuve que sa menace est prise en compte par le régime de la bande à Chengriha qui tire les ficelles de la justice, le juge a eu la main très légère. Saïd Bouteflika n'écope que d'une peine légère de 2 ans de prison dans cette affaire, ce qui laisse penser qu'il pourrait bientôt être libéré. A condition qu'il fasse analyser sa nourriture par un labo avant d'y goûter.

responsables impliqués dans des affaires de corruption, en l'occurrence Tayeb Louh, ancien ministre de la Justice, et Ali Haddad, ancien chef du patronat algérien. La question qui se pose est de savoir dans quel autre pays du monde les propos d'un homme peuvent ébranler les fondements de l'État. Mais, en Algérie, ces propos sont pris très au sérieux, car Saïd Bouteflika était au centre du pouvoir pendant les 20 ans de règne de son frère, dont il était officiellement le conseiller. Vers la fin, tout le monde savait que c'était lui qui tirait les ficelles au Palais d'El Mouradia, ce qui est une autre particularité algérienne qui démontre la faiblesse de l'État. En effet, il avait manifestement réussi à s'emparer du pouvoir, alors que son frère, terrassé par une attaque cérébrale en 1993, était malheureusement cloué dans un fauteuil roulant. Preuve que sa menace est prise en compte par le régime de la bande à Chengriha qui tire les ficelles de la justice, le juge a eu la main très légère. Saïd Bouteflika n'écope que d'une peine légère de 2 ans de prison dans cette affaire, ce qui laisse penser qu'il pourrait bientôt être libéré. A condition qu'il fasse analyser sa nourriture par un labo avant d'y goûter.

## Biden décidé à avorter une loi sur l'IVG

L'administration Biden a annoncé, vendredi 15 octobre, qu'elle allait demander à la Cour suprême des Etats-Unis de bloquer une loi du Texas extrêmement restrictive sur l'interruption volontaire de la grossesse (IVG). Saisie une première fois, la haute juridiction avait refusé de suspendre l'application du texte. « Le ministère de la Justice a l'intention de demander à la Cour suprême » d'intervenir à nouveau sur cette loi qui interdit depuis un mois et demi la plupart des avortements dans cet État du Sud, a déclaré son porte-parole Anthony Coley. La loi, au cœur d'une bataille judiciaire féroce, interdit d'avorter dès que les battements de cœur de l'embryon sont détectables, soit vers six semaines de grossesse. A ce stade,

la plupart des femmes ignorent encore être enceintes. Le texte ne prévoit pas d'exception en cas d'inceste ou de viol. Des lois comparables ont été invalidées en justice parce qu'elles violent la jurisprudence de la Cour suprême, qui garantit le droit des femmes à avorter tant que le fœtus n'est pas viable, soit vers 22 semaines de grossesse. Mais le texte du Texas comporte un dispositif unique: il confie «exclusivement» aux citoyens le soin de faire respecter la mesure en les incitant à porter plainte contre les organisations ou les personnes qui aident les femmes à avorter illégalement. Finalement la Cour suprême examinera ce 1er novembre la loi du Texas sur l'avortement, qui reste en vigueur.



Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)  
Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
[a.chankou@lecanardlibere.com](mailto:a.chankou@lecanardlibere.com)

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar  
Abdelkarim Chankou  
Saliha Toumi  
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine  
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Alpha Print

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416





# Can'Art et CULTURE



## 85 ans de littérature marocaine de langue française (1932-2017)

Avant-propos :

« La littérature marocaine de langue française plaît. Loin d'être un jugement de valeur, ce constat entérine la place qu'elle occupe tant dans les cursus universitaires que sur les tribunes foraines nationales et internationales du livre, où elle obtient des prix qui légitiment cette reconnaissance. On doit son émergence aux premières voix qui ont décrié la colonisation ouvrant la voie à une parole nourrie des causes nationalistes. Dans la même foulée, en proposant de nouveaux canaux d'écriture, ses ténors affranchis des carcans métropolitains apportaient une différente vision du littéraire et du monde. Sa pérennité reste cependant tributaire des multiples voix (féminines, masculines, migrantes, de différentes confessions) désireuses d'ajouter leurs noms au registre d'une littérature qui obtient désormais l'adhésion d'un lectorat de plus en plus syncrétique, de l'éclectisme même de l'objet et du sujet qui composent ses lignes. » « Aux yeux du lecteur intéressé par la littérature maghrébine franco-

phone, un thème vient s'imposer avec insistance, celui de la révolte non plus dirigée contre le colonialisme qui appartient aux grands auteurs du passé, mais contre la société maghrébine elle-même, soit archaïque soit moderne, à travers l'oppression familiale, le pouvoir des pères, les poids des traditions, la servitude des femmes, l'emprise de l'administration (...) »

La Littérature maghrébine francophone [article]

Mme Marie-Thérèse Bet, Cahiers de l'AIEF, 1992, pp. 67-80.

Le livre de Fatiha Bennani, publié en août 2019 aux éditions L'Harmattan et préfacé par Abderrahman Tenkoul, apporte sur 122 pages son éclairage sur 85 ans de littérature marocaine de langue française (1932-2017). Dictionnaire bibliographique, « cet ouvrage se situe dans la tradition des travaux engagés par Jean Desjeux, Jacqueline Arnaud ou encore



Charles Bonn qui ont jeté les fondements de la critique académique et scientifique relative à cette littérature. Fatiha Bennani fait le point sur une longue évolution de la littérature marocaine, fournissant ainsi un outil d'analyses, de statistiques titrologiques, de comparaisons, révélatrices de la richesse du patrimoine culturel marocain. »

« L'intérêt de ce livre est d'avoir une vocation bidimensionnelle. D'une part, il reprend magistralement le flambeau d'une bonne tradition qui a toujours accompagné l'évolution de la littérature maghré-

bine de langue française. D'autre part, il donne l'envie de sa perpétuation. Dans le même mouvement, il incite à lire ou à relire, en reliant le passé au présent, et à prendre la mesure de l'effort investi par les écrivains dans leur rapport à leur société et à son imaginaire. »  
Abderrahman Tenkoul •

## Tanger célèbre le théâtre



Du 25 au 30 octobre courant, la ville de Tanger abrite la 14ème édition du Festival international du théâtre universitaire (Fitut). Le festival offre au public l'occasion d'assister aux pièces théâtrales de troupes venant des quatre coins du monde, et rend hommage à de grandes icônes du théâtre marocain. •

## Rabat se dote d'un laboratoire international de pensée et de littérature

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a lancé, jeudi 14 octobre à Rabat, le « laboratoire international ICESCO de pensée, de littérature et des arts », en collaboration avec une centaine d'intellectuels et d'universitaires. Ce laboratoire, dont les contributeurs publieront leurs articles sur la plateforme numérique « ICESCO Agora » en cinq langues (arabe, anglais, français, espagnol et l'allemand), vise à renforcer l'action d'un certain nombre de plateformes numériques relevant du programme « Routes de l'ICESCO vers l'avenir » et à créer une synergie entre les intellectuels de différents continents. Il tend également à se concentrer sur la culture et la science en tant que base de connaissances et point de départ pour comprendre les phénomènes politiques, éducatifs, sociaux et économiques actuels.

« C'est aussi un laboratoire d'offres culturelles et créatives et un cadre de diversité linguistique et intellectuelle que l'ICESCO a initié dans le cadre de sa nouvelle vision afin de jouer son rôle naturel d'organisation internationale de compétences et d'expertises » a-t-il ajouté. •

## Indiana Jones 5 tourné au Maroc sortira en juin 2023

Prévue l'été 2022, la sortie de la série « Indiana Jones » dont le cinquième volet est actuellement en tournage au Maroc a été reportée. Disney vient en effet d'annoncer que la sortie prévue d'Indiana Jones 5 sera repoussée de presque une année entière, du 29 juillet 2022 au 30 juin 2023. Ce report serait lié au temps de rétablissement



de l'acteur international américain, Harrison Ford, qui interprète Indiana Jones et qui s'est blessé en répétant la séquence de combat d'Indiana Jones 5. Il s'agirait d'une blessure sans gravité au niveau de l'épaule, mais qui pousse néanmoins Disney à revoir un peu son planning. Le cinquième volet de cette célèbre série est tourné en Italie et au Maroc.

Début octobre, il avait été annoncé que le tournage d'Indiana Jones 5 prendrait ses quartiers à Fès le 17 octobre et se poursuivrait jusqu'au début du mois de décembre 2021 et que Harrison Ford était attendu au Maroc le 14 octobre 2021.

Steven Spielberg est le producteur d'Indiana Jones et travaille aux côtés des producteurs traditionnels de cette saga que sont Kathleen Kennedy et Frank Marshall. Dr. Henry Walton « Indiana » Jones Little, ou Indiana Jones en abrégé, en est le personnage principal. Les fans de cette saga devront donc attendre un peu plus longtemps pour le prochain chapitre de

cette histoire. La suite d'Indiana Jones et le Royaume du Crâne de Cristal est attendue depuis longtemps par les fans, le précédent volet de cette franchise médiatique américaine étant sorti il y a plus de dix ans. Les fans impatients de voir ce qui attend Indiana Jones devront attendre encore plus longtemps après cette nouvelle annoncée par

Disney le 18 octobre. On ne sait pas grand-chose du film, si ce n'est que des photos de Phoebe Waller-Bridge et Harrison Ford en train de tourner en Sicile ont récemment été divulguées. Sur les photos, on voit une Waller-Bridge exaspérée qui traîne Ford hors d'une fosse de boue. En outre, on aperçoit ce qui semble être un groupe d'acteurs habillés en gladiateurs romains en train de se battre et de pagayer sur des bateaux géants. Les fans ont suggéré que cela pourrait faire partie d'une sorte d'intrigue de voyage dans le temps pour le cinquième volet.

Une chose est sûre : aux côtés de Ford et Waller-Bridge, on a droit aux talents de Mads Mikkelsen (Hannibal), Boyd Holbrook (Le Predator), Shaunette Renée Wilson (The Resident) et Antonio Banderas (Le Masque de Zorro).

On dit que tout vient à point à qui sait attendre, alors espérons qu'Indiana Jones 5 sera un succès au box-office, même avec une année d'attente. •

## Ferhat Mehenni présente son livre sur le peuple kabyle

A l'occasion de la sortie du livre « Réflexions dans le feu de l'action ; Histoire de la renaissance du peuple kabyle » de Ferhat Mehenni, Président du MAK (Mouvement pour l'Auto-détermination de la Kabylie) et de l'Anavad (Gouvernement provisoire kabyle en exil).

Une conférence suivie d'une vente-dédicace a été organisée samedi 23 octobre 2021 de 14h à 18h au 177, rue de Charonne ; Paris 75011.

Cette première conférence et vente-dédicace inaugureront une série d'événements similaires à venir autour de ce même livre en France et ailleurs. La presse internationale y était invitée à assister tant en présentiel qu'en distanciel. Vidéo : <https://youtu.be/z5kq77rE2i4>•







# Et Batati ET BATATA



## Bizarre

### Elles prennent de la hauteur

Le Guinness World Records vient de désigner la nouvelle femme vivante la plus grande du monde. Il s'agit de Rumeysa Gelgi, une jeune femme de 24 ans originaire de la province de Karabük en Turquie, rapporte Le Huffington Post, jeudi 14 octobre. Elle mesure... 2,15 m « C'est un honneur d'accueillir Rumeysa dans le livre des records », a déclaré Craig Glenday, le rédacteur en chef du livre des records. Souffrant de problèmes de mobilité, Rumeysa Gelgi se déplace essentiellement en fauteuil roulant ou avec un déambulateur. La Turquie avait déjà été désignée la plus grande adolescente vivante du monde en 2014. Avec ce nouveau record, elle succède à Yao Defen, une Chinoise décédée en 2012 qui mesurait 2,34 m. La femme la plus grande jamais enregistrée est une autre Chinoise, Zeng Jinlian qui a été mesurée à 2,46 m en 1982. ●

### Noms trop longs, délais trop longs

Le format carte de crédit de la nouvelle carte d'identité française n'est pas compatible avec les noms de communes trop longs. Les courriers du Courrier picard ont révélé la mésaventure survenue à plusieurs habitants de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, dans la Somme. D'autres communes sont concernées. Ce bug qui concerne plusieurs communes a été porté à la connaissance de la mairie de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly au cours du mois de juillet dernier. Un de ses habitants avait fait une demande de nouvelle carte d'identité en mai auprès d'une autre mairie, celle de sa commune n'était pas équipée pour enregistrer les demandes. Sauf qu'il n'a jamais rien vu arriver. Son élu, Raynald Boulenger (DVG), a confirmé à l'AFP que le problème venait du nombre de caractères composant le nom de la commune, 38 au total. « En attendant que le problème soit résolu, des cartes provisoires ont été délivrées avec un le plus court 'Saint-Quentin-la-Motte' », a-t-on expliqué à 20 Minutes du 14/10. ●

### Bientôt des tondeuses Formule 1 !

Une tondeuse à gazon transformée en bolide. C'est le spectacle étonnant qu'un Britannique ait offert aux membres du Guinness book des records venu enregistrer son exploit, rapporte The Sun relayé par CNews (11/10). Tony Edwards, un homme de 57 ans, a ainsi battu le record de vitesse sur tondeuse à gazon après avoir lancé son engin à pleine vitesse sur la piste de l'aérodrome d'Elvington Airfield, en Angleterre (Royaume-Uni). Il a atteint la vitesse de 230 km/h, le précédent record étant de « seulement » 214 km/h. Le moment a été filmé et diffusé sur YouTube. Son record a été rendu possible par un moteur Suzuki de 1.300 cm<sup>3</sup> qu'il a installé à la place du moteur d'origine de la tondeuse. Le véhicule a aussi été modifié pour atteindre cette impressionnante vitesse. « Je suis vraiment ravi », a déclaré Tony Edwards, qui a investi 30.000 dollars (26.000 €) dans ce projet. « C'était beaucoup d'efforts, cela a pris deux ans de travail. » a-t-il déclaré. ●



## Rigolard



**\*Sur la plage privée d'un hôtel, un client** a sorti de la mer un gamin qui se noyait et a pratiqué sur lui la respiration artificielle. En remerciement, les pompiers locaux lui ont remis une médaille de sauvetage, qu'il arbore fièrement chaque jour, pendue autour de son cou. Agacée, une dame l'interpelle :

- Monsieur, certes vous avez sauvé un enfant, mais je trouve indécent de porter depuis cet objet qui prouve seulement que vous avez, une fois dans votre vie, fait preuve d'un acte de courage !

- Dans ce cas, madame, votre mari devrait retirer son alliance, non ?

**\*Un entrepreneur de travaux publics est mis en examen pour distribution de pots-de-vin.** Quand il arrive dans sa cellule, il dit :

- J'exige de voir le député de ma circonscription, dans les plus brefs délais.

Le gardien lui répond :

- C'est votre jour de chance. Il est dans la cellule juste à côté de la vôtre !

**\*Une patrouille de police découvre un cadavre** devant un lycée, à 3 heures du matin. Le chef commence à écrire son rapport. Puis il demande à ses hommes :

- Quelqu'un sait comment on écrit « lycée » ?

Personne ne sait. Alors le chef trouve une solution :

- Bon, alors on va le traîner jusque devant l'école primaire !

**\*C'est deux potes, un Français et un Belge,** qui regarde le JT du soir au bistrot. Ils voient à l'écran une femme désespérée, à deux doigts de sauter d'un pont de 40 mètres de haut. Le Français dit au Belge :

« Moi je te parie 20 euros qu'elle va sauter ».

« Ben moi, je te parie qu'elle ne va pas sauter ».

La femme finit par se jeter dans le vide. Le Belge est déçu, et son pote lui avoue.

« Non tu sais j'ai un peu triché » : j'avais déjà vu la scène au journal 13 heures. »

Le Belge lui répond :

« Ben moi aussi je l'avais déjà vu au journal de 13h mais je ne pensais qu'elle était conne au point de sauter deux fois. »

**\*Caca de force majeure.**

À l'école, la maîtresse demande :

- Mais qu'est-ce que c'est que cette odeur pestilentielle ? On dirait que quelqu'un a fait caca dans la classe ! Le coupable a intérêt à se dénoncer ! Sinon, ça va chauffer !

- C'est moi, répond Toto. J'en ai plein la culotte !

- Mais tu n'es qu'un porc. Tu ne pouvais pas lever le doigt et demander à aller aux toilettes, non ?

- Ben non... Pas eu le temps ! Je crois que cela s'appelle un caca de force majeure, non ?

### CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m<sup>2</sup> plus un parking de 2000 m<sup>2</sup> pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



### LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni  
Contactez-nous au 0661177444







# Et Batati ET BATATA



## Mot Fléchés

Perturbée	Lettre	Charge	Résider	Prénom
Boxeur	Entrepôts	Vivre	Abré-iation	Village des Pays-Bas
↓	↓	↓	↓	↓
Répétées				
Coupe			Partie tournante	Espaces célestes
↓			↓	↓
Rivière française			Vrai	
Foyer			Cachées	
↓			↓	
Unité de mesure d'énergie			Genre	
Annelides		Recouvre	Existence	
↓				
Cité légendaire		Flânera		
Divinité				
↓				
	Article	Juge d'Israel	Unité de mesure de temps	Oligo-élément
	Parti politique		Célés	
↓				
Loupe				Cours d'eau
Engin				↓
↓				
		Tromperie		
↓				
Densité				

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3						■		■	
4				■					
5			■						
6				■					■
7								■	
8						■			
9	■								
10		■	■	■	■	■	■	■	■
11								■	
12	■								

### Horizontalement :

- 1 : Concerne une zone la sphère céleste
- 2 : Images du rêve
- 3 : Servent aux navires
- 4 : Dépouillée - Constitue la matière
- 5 : Métal pauvre - Fruits
- 6 : Rivière française - Poil raide
- 7 : Augmenta le diamètre
- 8 : Charpenté - Bouliers
- 9 : Aride - Périodes
- 10 : Divinité - Maugréai
- 11 : Désirs - Coutume
- 12 : Accumule

### Verticalement :

- 1 : Délires
- 2 : Elles ont des sabots - Indéfini
- 3 : Enoncer - Chope de bière - Sorte de cale
- 4 : Colère - Déchiffrée - A la mode
- 5 : Prospérité - Corniche
- 6 : Métal alcalin - Os - Roi de Juda
- 7 : Contient un certain mélange gazeux
- 8 : Article défini - Ile de la mer d'Irlande - Paresseux
- 9 : Crochets - Base

## Mots Mêlés

S	U	C	O	R	C	E	P	I	L	U	T
E	I	L	O	C	N	A	Z	A	L	E	E
G	S	E	H	T	N	I	C	A	J	T	U
B	E	G	O	N	I	A	S	S	E	O	E
G	S	R	E	T	S	A	R	E	M	V	L
N	A	N	A	R	C	I	S	S	E	A	B
I	A	I	S	N	E	T	R	O	H	P	A
M	A	H	O	N	I	A	S	R	R	I	S
S	T	S	A	I	N	U	T	E	P	C	O
A	S	N	I	P	U	L	M	E	I	U	M
J	O	N	Q	U	I	L	L	E	S	O	I
L	Y	S	E	E	S	N	E	P	U	S	M

- JONQUILLES  
JACINTHES  
HORTENSIA  
NARCISSE  
GERANIUM  
BEGONIAS  
PETUNIAS  
MAHONIAS  
ANCOLIE  
LUPINS  
PENSEE  
TULIPE  
AZALEE  
BLEUET  
MIMOSA  
CROCUS  
JASMIN
- ASTERS  
ROSES  
PAVOT  
SOUCI  
LYS



## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

3	4	5	9					8
1								
	9	8		4		5		
5	2			3	8		9	6
9				5				3
4	8		1	9			5	2
		7		6		1	4	
								5
	3				5	2	7	8

## A méditer



« Ce sont des hommes publics : ils sont sortis de l'ombre pour entrer dans la boue. »

Louis Scutenaire,  
Mes inscriptions.

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

3	4	2	7	9	6	1	8	5
7	9	1	5	2	8	6	3	4
5	8	6	1	3	4	2	9	7
9	5	8	4	1	7	3	6	2
4	6	3	8	5	2	7	1	9
2	1	7	3	6	9	4	5	8
1	2	9	6	4	5	8	7	3
6	7	5	2	8	3	9	4	1
8	3	4	9	7	1	5	2	6

### Mots Mêlés

Solution des mots mêlés « insectes » :

- Papillon
- Hanneton
- Abeille
- Scarabée
- Moustique
- Ecaille

Solution : PHASME.

### Mots fléchés

P	A	C	O	N	T	E	R	A	I
L	A	U	D	A	T	E	U	R	
P	E	U	R	R	A	T	E		
F	R	U	N	I	T	E	E		
T	R	I	O	N	S	T	N	U	L
E	L	I	S	E	N	T			
A	N	E	S	R	O	I	D	E	
I	O	P	A	T	E	E	S		
G	E	N	R	E	E	U	S		
R	U	N	I	S	S	O	N		
T	E	T	E	E	S	E	L	I	
S	A	S	S	E	S	E	S		

### Mots croisés

1	U	T	I	L	E	M	E	N	T
2	S	E	V	I	I	R	A	N	
3	U	R	E	I	N	G			
4	F	R	A	S	I	L	E	S	
5	R	A	N	G	E	M	E	N	T
6	U	S	E	R	A	T	A		
7	I	S	O	C	E	L	E	T	
8	T	E	N	U	E	C	R	U	
9			B	R		R	U	E	
10	E	S	B	A	U	D	I	R	
11	R	E	E	T	I	R	A	S	
12	E	N	C	A	S	T	E	L	E



## 1<sup>ÈRE</sup> LIGNE BHNS D'AGADIR

Officiellement acté le 4 février 2020 sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie, dans le cadre du Programme de Développement Urbain de la Ville d'Agadir 2020-2024, le projet de Bus à Haut Niveau de Service entame sa deuxième phase avec le lancement simultané des appels d'offres des lots 2 et 3 de son infrastructure, couvrant respectivement 5,2 km et 6,4 km et de l'aménagement des pôles d'échanges du Port de pêche et de la Place Salam. À terme, Amalway reliera le Port d'Agadir aux quartiers de Tikouine en 45 min, le long d'un trajet de 15,5 km aménagé en site propre et traversant 35 stations et 6 pôles d'échanges. Amalway assurera une fréquentation de l'ordre de 60 000 voyageurs par jour avec une fréquence de passage de 5 min en heure de pointe et une vitesse commerciale de 20 km/h, offrant un haut niveau de confort, de régularité et d'accessibilité grâce, notamment, à sa flotte de véhicules articulés proposant un niveau de service de qualité. Le budget total de la réalisation d'Amalway est estimé à 1,2 Milliard de DH.



TRONÇON / LOT 2

Carrefour Al KAMRA  
vers Quartier AL HOUDA

5,2 km	Longueur	6,4 km
10 Stations		14 Stations
223 756 m <sup>2</sup>	Surface totale aménagée	249 920 m <sup>2</sup>
37 313 m <sup>2</sup>	Surface plateforme	44 800 m <sup>2</sup>
79 164 m <sup>2</sup>	Surface voirie et stationnement	93 691 m <sup>2</sup>
72 218 m <sup>2</sup>	Surface trottoirs	79 048 m <sup>2</sup>
14 120 m <sup>2</sup>	Surface piste cyclable	15 485 m <sup>2</sup>
20 941 m <sup>2</sup>	Surface espaces verts	16 896 m <sup>2</sup>
1 786	Arbres d'alignement	1 881
1 247	Points lumineux	1 270



TRONÇON / LOT 3

Quartier AL HOUDA  
vers Quartier TIKIOUINE



PÔLE D'ÉCHANGES

PORT DE PÊCHE

43 548 m <sup>2</sup>	Surface totale aménagée	11 850 m <sup>2</sup>
4 040 m <sup>2</sup>	Surface plateforme	
21 490 m <sup>2</sup>	Surface voirie et stationnement	6 360 m <sup>2</sup>
8 100 m <sup>2</sup>	Surface trottoirs	4 950 m <sup>2</sup>
(Z30)	Surface piste cyclable	(Z30)
9 918 m <sup>2</sup>	Surface espaces verts	540 m <sup>2</sup>
1 342	Arbres d'alignement	86
148	Points lumineux	81



PÔLE D'ÉCHANGES

PLACE SALAM

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Souss Massa  
SDL "Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains" S.A.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SÉANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé, aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sise aux bureaux N° 20-21-22, 2<sup>e</sup> Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR, Agadir, à l'ouverture en séance publique des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offres	Désignation	Estimation en Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Frais de dossier en Dhs	Réservé à la PME	Date d'ouverture des plis
05/2021/GAMDU Marché de travaux Lot n°1	Travaux d'infrastructure pour la première ligne de BHNS de la ville d'Agadir Aménagement du pôle d'échanges Port de pêche	33 360 000.00	480 000.00	1000.00 (*)	Non	23/11/2021 à 10h00
05/2021/GAMDU Marché de travaux Lot n°2	Travaux d'infrastructure pour la première ligne de BHNS de la ville d'Agadir Aménagement du pôle d'échanges Place Salam	8 037 600.00	120 000.00	1000.00 (*)	Non	07/12/2021 à 10h00
06/2021/GAMDU Marché de travaux Lot n°2	Travaux d'infrastructure pour la première ligne de BHNS de la ville d'Agadir Aménagement lot 2 : Girotoire Al Kamra -> Quartier Al Houda : Av. Abderrahim Bouabid, Av. Hassan I <sup>er</sup> , Av. Abdellah Guennoun	174 351 000.00	2 400 000.00	1000.00 (*)	Non	07/12/2021 à 10h00
06/2021/GAMDU Marché de travaux Lot n°3	Travaux d'infrastructure pour la première ligne de BHNS de la ville d'Agadir Aménagement lot 3 : Quartier Al Houda -> Quartier Tikouine : Av. Ben Aboud, Av. El Guerssifi, Av. El Farabi, Av. Azaghar, Av. Tafoukt, Av. Al Ouissal, Av. Oussman, Av. Toudart	185 714 100.00	2 400 000.00	1000.00 (*)	Non	07/12/2021 à 10h00

(\*) Le paiement des frais des dossiers est effectué au compte bancaire de la Société Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA : RIB 101010 21211 1589437 000 2 97 (code Swift BCPOMAMC) Banque Populaire.

Les dossiers d'Appels d'offres doivent être retirés, contre paiement des frais de dossier dont le montant est précisé dans le tableau ci-avant, du Département Administratif et Financier, bureau N° 20, 2<sup>e</sup> Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR, Agadir. Tél 0528-82-22-33, Fax 0528-82-22-40.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être téléchargés, pour consultation, de la plateforme des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le téléchargement ne dispense pas les concurrents de retirer les dossiers du Département Administratif et Financier, bureau N° 20, 2<sup>e</sup> Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR, Agadir.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27, 29, 31 et 34 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la Société [www.agadirmobilite.ma](http://www.agadirmobilite.ma)

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à Monsieur le Directeur Général de la SDL Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA, à l'adresse suivante : N° 22, 2<sup>e</sup> Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR, Agadir
- Soit déposer, contre récépissé, au Département Administratif et Financier, bureau N°20, 2<sup>e</sup> Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR, Agadir ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique, il doit comprendre :

- une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

N° Appel d'offres	Secteur	Qualifications	Classe n°	Date de la visite des lieux	Dépôt échantillons & doc. techniques
05/2021/GAMDU Marché de travaux - Lot n°1				09/11/2021 à 10h00	22/11/2021 avant 12h00
05/2021/GAMDU Marché de travaux - Lot n°2				16/11/2021 à 10h00	06/12/2021 avant 12h00
06/2021/GAMDU Marché de travaux - Lot n°2	B	B4 - B6 - B10 - B11	S	16/11/2021 à 10h00	06/12/2021 avant 12h00
06/2021/GAMDU Marché de travaux - Lot n°3	B	B4 - B6 - B10 - B11	S	16/11/2021 à 10h00	06/12/2021 avant 12h00

Une visite des lieux sera organisée aux dates fixées dans le tableau ci-dessus. Lieu de rencontre est le siège de la SDL GAMDU, sis au N°20-21-22, 2<sup>e</sup> Étage, Imm. IGLOUDAR, Av. des FAR, AGADIR.